



Ferme de Trévarez - SAINT GOAZEC

29 et 30 Juillet 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION / FORFAIT WEEK END

ATTENTION : un bulletin d'inscription par participant

<input type="checkbox"/> CAVALIER	<input type="checkbox"/> MENEUR	<input type="checkbox"/> VTTISTE	<input type="checkbox"/> ACCOMPAGNATEUR / GROOM
(cocher la case correspondante)			
Numéro de licence ⁽¹⁾ =		/ ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____	(obligatoire ou joindre attestation assurance)
NOM	_____		☎ fixe / ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Prénom	_____ Né (e) le : _____		☎ mobile / ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Adresse	_____@.....		Courriel :

1) Si vous souhaitez prendre une licence, veuillez nous contacter au 06 69 49 29 29

	TARIF	TOTAL
FORFAIT WEEK END Comportant : <ul style="list-style-type: none"> ☛ pique-nique du samedi, ☛ dîner et soirée du samedi, ☛ petit-déjeuner du dimanche ☛ repas du dimanche au Fest Jazz ☛ dotation et animation 	85 euros 70 euros (- de 12 ans) 	= _____ €
repas du VENDREDI SOIR (repas + petit dej.)	18 euros	+ _____ €
une confirmation, précisant votre n°de dossier vous sera adressée après réception de votre engagement.	SOMME DUE	_____ €

Mon jour et heure d'arrivée approximative : le 2023, à heures

CAVALIERS IMPORTANT : JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DU CARNET DE VACCINATION (A JOUR) DE VOTRE CHEVAL.

<p>Si vous avez moins de 18 ans Préciser ici l'identité de l'adulte ayant autorité</p>	
--	--

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du bulletin dûment complété/signé et du règlement à l'ordre du CDTE 29. A renvoyer **avant le 30 Juin** à :

CDTE 29 – Château Quimerc'h
29430 BANNALEC



L'Equibreizh est une manifestation organisée par le Comité Départemental de Tourisme Equestre du Finistère (CDTE 29), avec l'aide financière du Comité Régional de Tourisme équestre de Bretagne, et l'aide matérielle de commune de Saint Goazec et l'accueil de la Ferme de trévarez.

~ RÉGLEMENT GÉNÉRAL ~

L'EQUIBREIZH.

Expression de la liberté à cheval, l'EQUIBREIZH n'en nécessite pas moins de comporter un règlement destiné à préciser un certain nombre de points. Il en découle que la participation à l'EQUIBREIZH implique ipso facto l'acceptation de son règlement et le respect de se conformer pleinement aux exigences qui en découlent.

1 – DÉPARTS : les dates et lieux de départ sont laissés à l'instigation de chacun. Le but étant de rallier « La ferme de Trévarez », le 28 juillet (soir) ou le 29 juillet (matin).

2 - ACHEMINEMENTS :

L'itinéraire est libre. Il est souhaitable de cheminer vers le point de ralliement à partir de son écurie habituelle. Les cavaliers ou groupements les plus éloignés pourront néanmoins se rapprocher par des moyens mécanisés. La marche d'approche sera accomplie sans esprit de compétition dans le plus grand respect du cheval, de l'environnement et du monde rural et du code de la route.

Les renseignements sur les itinéraires et les relais d'étape peuvent être obtenus auprès du CDTE 29, ACECA, CDTE 56 et ACIV.

3 – CONTRÔLES D'ARRIVÉE :

Après régularisation des formalités administratives, les participants y recevront l'affectation de leur emplacement dans le cantonnement, leur dossier et dotations.

5 – HÉBERGEMENT CAVALIERS :

Hébergement en camping sur le site de l'EQUIBREIZH avec douches et sanitaires à Saint Goazec (les participants utilisant leur van ou camion pour y dormir sont assimilés aux campeurs, vous pourrez réserver une place en gîte si vous le désirez (non compris dans le tarif).

6 – CANTONNEMENT DES CHEVAUX ET DES PONEYS :

Les chevaux et/ou poneys seront cantonnés sur des terrains mis à disposition en paddock. Il appartiendra aux cavaliers de disposer de leur propre matériel et de monter leur paddock (25m²). (les crottins seront mis en tas au bord des allées)

Les chevaux et/ou poneys demeureront sous la garde et la responsabilité de leurs cavaliers et meneurs qui assureront l'entretien du cantonnement et la surveillance de leur matériel. Pour des raisons de sécurité l'accès des véhicules au lieu de cantonnement sera interdit la nuit.

7 – APPROVISIONNEMENT DES CHEVAUX ET PONEYS :

Foin à disposition et point d'eau à disposition (apporter votre seau).

8 – SÉCURITÉ – COMPORTEMENT :

A tout moment, si les nécessités de sécurité l'imposent, les organisateurs pourront interdire tout ou partie des activités et manifestations à une équipe ou à des cavaliers dont le comportement ou les compétences pourraient créer un danger objectif. La même procédure pourra être appliquée dans le cas de comportement qui porterait atteinte à la bonne renommée de l'EQUIBREIZH.

9 – MESURES SANITAIRES :

Les chevaux devront obligatoirement :

- ⇒ Provenir d'une écurie indemne depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse de l'espèce équine.
- ⇒ Être identifié individuellement.
- ⇒ Ne présenter aucun signe clinique de maladie.
- ⇒ Avoir été vacciné contre la grippe équine (2 interventions) depuis plus de 2 mois à compter de la première injection, et moins d'un an (**vaccination antitétanique et rhino pneumonie vivement conseillées**).
- ⇒ Être en règle avec toutes les exigences sanitaires du département.

10 – ASSURANCES :

Tous les cavaliers devront être licenciés ou à défaut être assurés en responsabilité civile. Les chevaux sont assurés avec une RCPE ou RC.

11 – ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être adressés au Comité d'organisation, avant la date limite précisée sur les bulletins d'inscription sous peine de nullité.

12 – ANNULATION : en cas d'annulation de la manifestation, les droits d'engagement seraient remboursés. Il ne pourra être prétendu à des dommages intérêts. En cas d'annulation pour raisons personnelles avant le 01/07/2023, 90 % du montant perçu sera remboursé ; au delà de cette date pas de remboursement possible, les réservations de repas étant faites et les fonds avancés, le CDTE ne pourra tenir compte d'éventuel certificat médical.

13 – Participants mineurs :

Les mineurs souhaitant participer à ce rassemblement devront être accompagnés tout au long de ce week-end par un adulte ayant autorité. (À préciser sur le bulletin)

14 - LE FAIT de participer à l'EQUIBREIZH implique l'acceptation du présent règlement et du règlement sanitaire, et l'exploitation photographique de clichés pris à l'occasion de l'événement.

Par mesures de sécurité, les chiens sont interdits sur les itinéraires de randonnée, et dans les lieux communs de restauration et sanitaires. Les chevaux entiers sont interdits.



Se fête à Trévarez

Les 29 & 30 Juillet 2023



Capitale de l'Equibreizh le temps d'un week-end,

Le site de la ferme de Trévarez se prépare à accueillir 100 à 150 cavaliers et meneurs, et vététistes de toute la Bretagne et autres régions.

Après le rendez vous de Guillac en 2022, c'est au tour des cavaliers du Finistère de préparer la fête !

Ce grand rassemblement de cavaliers est l'occasion de célébrer une réalisation unique en France, à savoir un circuit équestre régional. L'Equibreizh est d'abord un itinéraire, à chacun de le parcourir à sa façon de le faire vivre. Cet itinéraire a été dessiné pour faire le tour de la Bretagne et pour permettre aux cavaliers de randonner sur tout le territoire.

Après avoir sillonné le Finistère, le Morbihan, les Côtes d'Armor ou l'Ille et Vilaine les cavaliers et meneurs se rejoindront à Saint Goazec, pour découvrir ensemble le pays des Montagnes Noires.

Le vendredi 28 Juillet

Accueil des cavaliers et meneurs, à partir de 17 h sur le site. Remise des dossiers, installation du bivouac et paddocks.
20h 30 repas (pour ceux qui le désirent, réservation obligatoire, voir bulletin d'inscription)

Le samedi 29 juillet

Accueil à partir de 8 h 30 sur le site pour ceux qui ne peuvent arriver le vendredi. Remise des dossiers.
A partir de 10 h randonnée vers Landeleau.

Retour vers 17 h à la ferme. Douches et sanitaires seront à votre disposition au terrain de foot de Saint Goazec

19h30 Pot de l'amitié
20h30 Repas de Gala et soirée animée

Le Dimanche 30 juillet

Après un petit déjeuner pris en commun, randonnée autour de Chateauneuf,
Défilé costumé (« année 50/60 - Pin up ») dans les rue de la ville accompagné par un groupe de Jazz, pour rejoindre le canal.

Accueil sur le site de Pen ar pont sur le site du Festival de Jazz. Apéritif, Repas sur le site.

Après midi : animations Jazz sur le site, retour à la ferme.



Inscription.

L'inscription comprend : le pique nique, le dîner et soirée du samedi, le petit déjeuner et le repas du dimanche midi, la plaque souvenir et la dotation, les animations, l'accès aux sanitaires et aux douches, l'emplacement du bivouac et paddocks.

Pour ceux qui le désirent un repas est proposé le vendredi soir et un petit déjeuner le samedi matin (réservation obligatoire).

Les personnes souhaitant participer à FINISTOURS, s'inscrivent sur un bulletin bien distinct (document RC + cheval : 1 seul exemplaire)

~ INSCRIPTIONS ~

Le dossier d'inscription complet :

- 1 bulletin par participant, dument rempli et signé (après lecture du règlement)
- Le chq correspondant
- La copie du Livret de votre cheval (pages identification, et vaccinations)
- N° Licence « FFE » ou copie licence « Equiliberté » ou à défaut copie RC cavalier
- Copie RC propriétaire (habitation en général), ou RCPE



➤ Un mail vous sera adressé après réception du dossier complet, avec votre N° de dossier et un plan d'accès.

Date limite dépôt du dossier : 30 juin 2023

Le nombre d'inscrits n'est pas limité

